

Nom commercial: Althaeae sirupus conservatus

Numéro de la matiere: 143801 Version: 1 / CH Date de révision: 16.06.2022

remplace la version: - / CH Date d'impression 16.06.22

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Althaeae sirupus conservatus

N° d'article 14380100

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 004 Adresse email de la sdb

0041 (0)71 353 58 58 sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Extraits des plantes médicinals

Autres ingrédients

Sucrose

No. CAS 57-50-1

No. EINECS 200-334-9

Concentration Le renvoi: [4] >= 50 %

eau

No. CAS 7732-18-5 No. EINECS 231-791-2



Nom commercial: Althaeae sirupus conservatus

Numéro de la matiere: 143801 Version: 1/CH Date de révision: 16.06.2022

remplace la version: -/CH

Date d'impression 16.06.22

Concentration 25 50 % >=

Le renvoi: [4]

ALTHAEA OFFICINALIS ROOT

No. CAS 73049-65-7 No. EINECS 277-254-6

10 % Concentration 1 >=

Le renvoi: [4]

methyl 4-hydroxybenzoate

No. CAS 99-76-3 No. EINECS 202-785-7

Numéro 01-2119463264-40

d'enregistrement Concentration

%

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 2 H411

4-hydroxybenzoic acid propyl ester

No. CAS 94-13-3 No. EINECS 202-307-7

Numéro 01-2119969462-29

d'enregistrement Concentration

%

Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers



Nom commercial: Althaeae sirupus conservatus

Numéro de la matiere: 143801 Version: 1 / CH Date de révision: 16.06.2022

remplace la version: - / CH Date d'impression 16.06.22

nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Apres l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 12

Des liquides non combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle



Nom commercial: Althaeae sirupus conservatus

Numéro de la matiere: 143801 Version: 1 / CH Date de révision: 16.06.2022

remplace la version: - / CH Date d'impression 16.06.22

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empecher de la respiration des vapeurs; En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Matériau approprié néoprène

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Liquide visqueuse **Couleur** jaunâtre, limpide

OdeurfaibleCouleurtroubleOdeurfruitée

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

valeur pH

Remarque non déterminé

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque non déterminé point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Valeur °C Remarque Non applicable

Le coéficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

inflammabilité (solide, gaz)

non déterminé

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Valeur kPa

température 20 °C

Remarque Non applicable



Nom commercial: Althaeae sirupus conservatus

Numéro de la matiere: 143801 Version: 1 / CH Date de révision: 16.06.2022

remplace la version: - / CH Date d'impression 16.06.22

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

Valeur 1.295 à 1.326 g/ml Remarque Relative Density according specification

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque non déterminé

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas des dangereuses réactions connues.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

4-hydroxybenzoic acid propyl ester

Espèces rat



Date d'impression 16.06.22

Nom commercial: Althaeae sirupus conservatus

Numéro de la matiere: 143801 Version: 1 / CH Date de révision: 16.06.2022

remplace la version: -/CH

DL50 > 5000 mg/kg

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces rat

DL50 2100 mg/kg

méthode OCDE 401

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque non déterminé

Corrosion/irritation cutanée

Remarque non déterminé

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces lapin

Durée d'exposition24hPériode d'observation72hévaluationMoyennement irritantméthodeTechnique de Draize

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque non déterminé

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces lapin

Période d'observation 48 h évaluation Moyennement irritant méthode Technique de Draize

sensibilisation

Remarque non déterminé

Sensibilisation (Composants)

4-hydroxybenzoic acid propyl ester

Voie d'exposition dermale Espèces souris

évaluation non sensibilisant méthode OECD 429

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces cobaye

évaluation non sensibilisant méthode OECD 406

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque non déterminé

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)

4-hydroxybenzoic acid propyl ester

Toxicité subchronique

Voie d'exposition orale Espèces rat

NOAEL 980 mg/kg

Durée d'exposition 4 Weeks

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces rat

NOAEL >= 250 mg/kg



Date d'impression 16.06.22

Nom commercial: Althaeae sirupus conservatus

Numéro de la matiere: 143801 Version: 1 / CH Date de révision: 16.06.2022

remplace la version: -/CH

Durée d'exposition 28 d

Mutagénicité

Remarque non déterminé

Mutagénicité (Composants)

4-hydroxybenzoic acid propyl ester

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.

méthode OECD 471

methyl 4-hydroxybenzoate

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.

méthode OECD 471

Toxicité pour la reproduction

Remarque non déterminé

Cancérogénicité

Remarque non déterminé

Autres données

Absence de données toxicologiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

4-hydroxybenzoic acid propyl ester

Espèces Poisson zèbre (Brachydanio rerio)

CL 50 6.4 mg/l

Durée d'exposition 96 h

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces cyprins dorés (Leuciscus idus)

NOEC 50 mg/l

Durée d'exposition 48 h

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces Oryzias latipes

CL 50 59.5 mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode OECD 203

Toxicité pour les daphnies (Composants)

4-hydroxybenzoic acid propyl ester

Espèces Daphnia magna

CE50 15.4 mg/l

Durée d'exposition 48 h

méthode ISO 6341

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces Daphnia magna

NOEC 0.2 mg/l

Durée d'exposition 21 d

méthode OECD 211

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces Daphnia magna

CE50 11.2 mg/l



Nom commercial: Althaeae sirupus conservatus

Numéro de la matiere: 143801 Version: 1 / CH Date de révision: 16.06.2022

remplace la version: - / CH Date d'impression 16.06.22

Durée d'exposition 48 h

Toxicité pour les algues (Composants)

4-hydroxybenzoic acid propyl ester

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

CE50 15 mg/l

Durée d'exposition 72 h

méthode ISO 8692

4-hydroxybenzoic acid propyl esterEspèces Pseudokirchneriella subcapitata

NOEC 2.1 mg/l

Durée d'exposition 72 h

méthode OCDE 201

4-hydroxybenzoic acid propyl ester

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

CE50 16 mg/l

Durée d'exposition 72 h

méthode OCDE 201

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces Desmodesmus subspicatus

CE50 91 mg/l

Durée d'exposition 72 h

methyl 4-hydroxybenzoate

NOEC 17 mg/l

Durée d'exposition 72 h

méthode OCDE 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

Biodégradabilité (Composants)

4-hydroxybenzoic acid propyl ester

Valeur 91.5 %

Durée de l'essai 28 d

évaluation Facilement biodégradable

méthode OECD 301F

methyl 4-hydroxybenzoate

Valeur 92.2 %

Durée de l'essai 28 d

évaluation Facilement biodégradable

méthode OECD 301F

methyl 4-hydroxybenzoate

Valeur 89 %

Durée de l'essai 28 d

évaluation Facilement biodégradable

méthode OECD 301 B

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)



Nom commercial: Althaeae sirupus conservatus

Numéro de la matiere: 143801 Version: 1 / CH Date de révision: 16.06.2022

remplace la version: - / CH Date d'impression 16.06.22

4-hydroxybenzoic acid propyl ester

log Pow 2.8

methyl 4-hydroxybenzoate

log Pow 1.98

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

Mobilité dans le sol (Composants)

4-hydroxybenzoic acid propyl ester

Extrêmement mobile dans les sols

methyl 4-hydroxybenzoate

Extrêmement mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une	Le produit n'est pas une	Le produit n'est pas une
	marchandise dangereuse lors du	marchandise dangereuse lors du	marchandise dangereuse lors
	transport terrestre.	transport maritime.	du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

WGK 3



Nom commercial: Althaeae sirupus conservatus

Numéro de la matiere: 143801 Version: 1 / CH Date de révision: 16.06.2022

remplace la version: - / CH Date d'impression 16.06.22

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.